



# CERTIPHYTO INITIAL

Opérateur

FORMATION COURTE CERTIFIANTE



Fiche RS 5653

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Date d'enregistrement : 01/01/2022

Le certificat individuel, appelé aussi Certiphyto, est un document individuel attestant de votre aptitude à utiliser, vendre ou acheter des produits phytopharmaceutiques ou conseiller les professionnels.

La catégorie « Opérateur » concerne les personnels qui sont amenés à manipuler des produits phytosanitaires et leur permet de les utiliser en respectant les consignes données.

## Durée

14 heures de formation (2 journées consécutifs de 7 heures)

## Dates de session

Pour connaître les dates, nous contacter.  
Le calendrier est consultable sur le site internet du CFPPA de l'Épine.

## Condition d'admission et prérequis

- Tout public
- Savoir lire et écrire

## Les +

- Échange de pratiques entre les stagiaires

## Objectifs

Obtenir le certificat individuel « Opérateur ».  
Former à la réduction des produits, promouvoir les stratégies permettant de réduire leurs utilisations, sécuriser l'utilisation pour l'homme et l'environnement et actualiser ses connaissances.

## Contenus principaux de la formation

Arrêté du 29 Août 2016 portant sur la création et fixant les modalités d'obtention du Certificat Individuel pour l'activité « Opérateur ».

- Réglementation et sécurité environnementale : 3h
- Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public : 7h
- Réduction de l'usage, méthodes alternatives : 3h
- Vérification des connaissances par test informatique : 1h

## Modalités pédagogiques

- En présentiel
- Mobilisation des acquis des stagiaires et apports théoriques via des supports informatiques (PowerPoint).
- Apports théoriques sur les problématiques de milieux locaux (zones de captages ...)
- Illustration des pratiques par la présentation de films et de vidéos.

## Modalités d'évaluation des objectifs

À l'issue de la formation, un test sous forme de QCM individuel, est réalisé sur poste informatique en vue de l'obtention du certificat.

## Modalités pratiques

Hébergement : Des hôtels et gîtes sont disponibles aux alentours du CFPPA.

Repas : Une salle équipée (réfrigérateur, micro-ondes et point d'eau) est à disposition des stagiaires. Une boulangerie offre une petite restauration rapide à emporter à proximité du centre.

## Modalités d'accès des demandeurs

Délai d'accès à l'action : Inscription demandée 15 jours avant le début de la session.

## Coût de la formation

120€ / jour de formation, soit 240€ pour un parcours complet.

## Information sur la rémunération et les financements

La formation peut être financée par l'employeur, autofinancement ou par la mobilisation de vos heures CPF et d'autres financements sont possibles (VIVEA, OCAPIAT, OPCO, plan de développement de compétences...).



*Le CFPPA de L'EPINE est certifié selon les exigences des référentiels QualiFormAgri et Qualiopi (ACTION DE FORMATION) depuis le 12/11/2021.*

## Accessibilité PSH

Les locaux sont accessibles au public en situation de handicap.

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être proposé pour faciliter leurs parcours.

N'hésitez pas à prendre contact avec notre référente handicap au 03 26 68 66 11.

## Plan d'accès



## Quelques chiffres



## CAMPUS de la Nature et du Vivant

CFPPA  
52 allée du Château  
51460 L'ÉPINE

☎ 03 26 68 66 11

✉ cfppa.somme-vesle@educagri.fr

🌐 www.eplefpachalonsenchampagne.fr

Contact : Élodie GOBILLARD  
Assistante de formation